



# Rapport d'activité 2019

## Sommaire

**Chapitre 1 : Présentation de l'association**

**Chapitre 2 : Réalisations de l'année 2019**

**Chapitre 3 : Focus sur l'organisation d'un séjour type**

**Chapitre 4 : Bilan et compte de résultat**

**Chapitre 5 : Objectifs de l'année 2020**

**Chapitre 6 : Contexte et faits marquants**

**Chapitre 7 : Conclusion**

# Chapitre 1 : Présentation de l'association

## 1. Historique

L'association Int-Act a vu le jour en 2006, elle a été créée par trois ingénieurs santé ayant fait le constat, lors de leurs stages d'étude, de la difficulté, voire l'impossibilité, pour des personnes âgées en perte d'autonomie (en lien avec un handicap physique ou cognitif) de partir en vacances.

Ayant l'opportunité de faire des propositions lors d'un stage en accueil de jour, un premier séjour de vacances a été organisé au profit de personnes atteintes de maladies neuro évolutives. Le résultat fut non seulement extrêmement concluant pour les participants, mais aussi pour leurs proches, ainsi que pour les professionnels encadrants.

Forts de cette expérience, au terme de leurs études, les trois ingénieurs diplômés d'un master en sciences de la motricité, spécialité Vieillesse, Handicap, Mouvement et Adaptation, ont créé l'association afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Ainsi depuis 2009, ce sont 50 séjours de vacances qui ont été réalisés. Certains d'entre eux étaient destinés aux particuliers, d'autres, ont été réalisés en partenariat avec différents porteurs de projet comme l'ANGDM (Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs) ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Picardie, et étaient destinés à des couples dans le cadre de l'aide aux aidants.

En parallèle, l'association s'est engagée dans des actions de prévention à destination des professionnels ou des seniors en dehors du cadre des séjours de vacances. En effet, la durée et le rythme des séjours de vacances étant limités, il s'agissait de valoriser tout au long de l'année les compétences de ses équipes.

## 2. Objectifs

Au-delà du plaisir de partir en vacances partagé par tout le monde, cette opportunité donnée aux plus fragiles des seniors offre également la possibilité d'atteindre de précieux objectifs :

- Rompre l'isolement des plus fragiles, faire de nouvelles rencontres,
- Permettre aux proches de se reposer et de passer de bons moments,
- Evoluer dans un environnement inhabituel en toute sécurité, retrouver la confiance en soi et en les accompagnants,
- Expérimenter des activités : excursions, activité physique, activité manuelle etc...,
- Sortir de l'organisation quotidienne habituelle qui se concentre sur les soins ou les activités domestiques.

Les actions de prévention, permettent également de répondre à ces objectifs.

### 3. Le cadre éthique

Les membres fondateurs ont clairement défini le cadre éthique de l'association qui soutient tous les projets développés. Il repose sur quatre piliers :

- Le respect de la personne, l'écoute de ses besoins et de ses désirs,
- Le suivi professionnel, attentif et humain des accompagnateurs,
- La sécurité optimale dans un environnement le moins contraignant possible,
- L'accès facilité à tous et la garantie d'une égalité de traitement de tous les participants.

Ainsi, l'association qui œuvre pour l'accès aux vacances pour les âgées les plus fragiles, et aux actions de prévention en faveur du vieillissement en bonne santé, se positionne clairement en acteur de l'accompagnement médico-social et revendique sa contribution à l'accompagnement global des personnes.

## Chapitre 2 : Réalisations de l'année 2019

### 1. Les objectifs de l'année 2019

Fin 2018, l'association a décidé de développer en parallèle des séjours habituels, un projet permettant, à l'horizon 2020, d'offrir un lieu de vacances fixe tout au long de l'année. Une étude d'opportunité a donc été réalisée en Haute Savoie. Cette étude a confirmé l'intérêt d'un tel lieu en recommandant toutefois plusieurs objectifs intermédiaires avant l'acquisition d'un lieu :

- Augmenter l'activité des séjours de vacances traditionnels,
- Etablir un partenariat avec un centre de vacances, permettant d'occuper un établissement quelques mois par an pour réaliser un test.

### 2. Les séjours réalisés

#### a. *Séjours pour les particuliers*

En 2019, Int-Act a réalisé quatre séjours, permettant à 42 participants différents de partir en vacances. Parmi eux, deux sont venus aux quatre séjours, trois sont venus trois fois, et 8 sont venus deux fois. Deux de ces personnes viennent chaque année depuis 6 ans. Le cumul des séjours correspond à 41 jours de vacances. Les lieux de destination étaient : Annecy (74), La Seyne-sur-Mer (83), Cabourg (14) et Nouan-le-Fuzelier (41).

Dans cette formule, Int-Act organise la totalité du séjour, incluant l'accompagnement de la personne depuis son domicile jusqu'à son retour à domicile à la fin du séjour.

Les personnes concernées sont majoritairement orientées par un tiers. Le plus grand vecteur est le service Point d'Orgue du fait de sa proximité, et du lien de confiance établi entre les bénéficiaires et les intervenants Point d'Orgue. Par ailleurs, les accueils de jour et les plateformes de répit des aidants parisiens, sont également des relais premier ordre.

#### b. *Séjours pour l'ANGDM*

Depuis 2015, l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs, mandate l'association Int-Act pour organiser des séjours de vacances.

L'ANGDM est donc porteur du projet co-construit avec Int-Act, pour deux types de séjours : l'un pour les personnes à mobilité réduite, l'autre dit « de répit » pour des couples composés de personnes en perte d'autonomie et d'un aidant proche.

En 2019, Int-Act a réalisé 6 séjours pour l'ANGDM : 3 pour les personnes âgées à mobilité réduite, 3 pour les couples, permettant à 105 personnes de partir en vacances. Ces 6 séjours se sont déroulés sur 55 jours, dans des lieux différents : Saint-Gildas-de-Rhuys (56), Château de Liebfrauenberg (67), La-Petite-Pierre (67), Mittelwhir (68), Ardes-sur-Couze (63) et Blériot (62).

Les missions confiées à Int-Act sont différentes en fonction du type de séjour. Pour ce qui concerne les séjours aidants/aidés, il est spécifiquement demandé à Int-Act de prévoir un programme pour les aidants et un autre pour les personnes aidées. De plus, les accompagnateurs Int-Act ont pour mission d'inciter les aidants à leurs passer le relais pour les activités de vie quotidienne (toilette, repas, soins etc...).

#### c. *Séjours pour la MSA Picardie*

Pour la quatrième année consécutive, la MSA Picardie, a demandé à Int-Act d'organiser deux séjours de vacances, permettant à 30 participants, de partir pendant 10 jours (2 fois 5 jours). Ces séjours ont eu lieu à Huby-Saint-Leu (62), Monampteuil (02).

### 3. Les nouveaux partenariats

Depuis sa création Int-Act a bâti un réseau de partenaires solide qui grandit chaque année. Ainsi, en 2019, de nouveaux partenaires ou de nouveaux projets sont venus étoffer le réseau antérieur :

- MSA de Picardie : signature d'une convention pour un séjour dédié spécifiquement aux enfants handicapés et leur proche aidant
- Ternélia Vacances : partenariat pour la mise à disposition d'un lieu de vacances à Annecy
- Mairie du 3ème arrondissement de Paris et Plateforme de répit Paris centre : ateliers bien vieillir (financement conférence des financeurs)
- Hébergement temporaire Aurélie Jousset (75015) : Ateliers de prévention de chute pour personnes âgées

### 4. Le développement et la pérennisation de l'équipe

La qualité des prestations proposées repose en grande partie sur la qualité des professionnels salariés : leur qualification, leur expérience, mais aussi leurs qualités humaines et leur adhésion au cadre de l'association. Un soin tout particulier est donc porté au recrutement mais aussi à la formation et au suivi des salariés.

Par ailleurs, la quantité et la fréquence des séjours ainsi que les actions de prévention, ne permettent pas à ce jour, de garantir des emplois à durée indéterminée, ce qui fragilise la pérennité de l'équipe constituée. Le développement de l'activité apparaît donc une fois de plus comme un objectif primordial afin de garantir une fidélisation des salariés et le développement de leurs compétences dans les domaines concernés. C'est pourquoi, une chargée de mission pour le développement a été recrutée en octobre 2019.

Par ailleurs, une coordinatrice vacances a également été recrutée afin d'assurer la continuité dans l'organisation des séjours et de participer au recrutement ainsi qu'à la formation des salariés et ce, à compter du 1er février 2020 pour une durée de 10 mois.

A ce jour, l'équipe est donc constituée de :

- 14 salariés en CDD à temps partiel pour la période des séjours (avril à novembre 2019)
- 2 personnes en CDI à temps partiel, responsables du développement et des séjours
- 1 coordinatrice séjour en CDD à temps plein de février à novembre 2020.

## 5. Autres activités

### a. *Les Olympiades*

Depuis l'année 2014, Int-Act participe aux Olympiades inter accueils de jour parisiens.

Ces Olympiades s'organisent autour de deux temps forts : les demies finales et la grande finale où chaque accueil de jour est représenté par une équipe de 6 à 8 personnes habituellement inscrites dans ces établissements. Les participants sont donc tous atteints d'une maladie neuro évolutive.

Int-Act participe essentiellement à la rencontre finale où se retrouvent plus de 200 personnes dans un gymnase parisien. Les membres de l'équipe d'Int-Act se chargent de préparer le gymnase, en installant préalablement le matériel, en effectuant l'affichage et en organisant l'espace de la façon la plus appropriée. Pendant les épreuves, les membres de l'équipe font le lien entre les équipes, afin de rappeler les règles, répondre aux questions, et compter les points. Ils assurent également l'animation de l'évènement dans un esprit joyeux et attentif à chacun.

### b. *Les ateliers prévention des chutes*

En 2019, comme chaque année depuis 2012, Int-Act a animé des ateliers prévention des chutes en partenariat avec France Alzheimer et l'Espace Jeanne Garnier (accueil de jour de Paris 15). Ces ateliers sont spécifiquement conçus pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et sont limités à 5 personnes. Ils ont lieu 1 fois par mois le samedi matin, hors juillet et août.

De plus, un nouveau groupe a été créé au sein de l'établissement de séjours temporaires Aurélie Jousset. Il a réuni, dix personnes en moyenne, une fois par semaine tout au long de l'année.

### c. *Les ateliers prévention des seniors*

Int-Act s'est associée à la PFR (plateforme de répit des aidants) Paris centre pour proposer des ateliers de prévention adaptés aux seniors. Ces ateliers se sont déroulés dans le nouveau centre d'animation de la rue au Maire du troisième arrondissement, ils étaient animés par des membres de l'équipe Int-Act et la psychologue de la PFR. Les thèmes abordés étaient les suivants : la nutrition, l'activité physique, la santé mentale et le droit en matière de succession. Ces ateliers mêlaient apports théoriques et exercices pratiques permettant d'accompagner les participants dans leurs expérimentations du prendre soin. Six personnes différentes ont suivi le cycle entier de six séances de deux heures.

## Chapitre 3 : Focus sur le déroulement d'un séjour type dédié aux particuliers.

### Avant le départ

Une fois la décision prise par un particulier de faire appel à Int-Act, un membre de l'équipe se rend au domicile de la personne (ou les personnes dans le cas d'un couple aidant/aidé). Cette première rencontre permet de faire le point sur les besoins, les réticences et les envies, notamment en matière d'aide humaine et matérielle. Si le projet est validé par tout le monde, un contrat est signé détaillant les engagements de chacun.

Quelques jours avant le départ, un courrier récapitule le jour, l'heure et le lieu du départ, ainsi que les indispensables à prévoir dans la valise.

### Le jour du départ :

Un membre de l'équipe se rend au domicile de la personne, vérifie rapidement la valise, et accompagne la personne jusqu'au lieu de rassemblement.

Le groupe s'achemine vers le lieu de vacances en train ou en autocar. En règle générale, le trajet est limité à trois heures. A l'arrivée, les lieux sont visités pour marquer quelques repères, chacun est aidé selon ses besoins pour ranger ses affaires.

### Pendant le séjour :

Le rythme impulsé par l'équipe cherche à la fois à respecter le tempo de chacun tout en permettant au groupe d'évoluer harmonieusement. Le temps de sommeil nécessaire à chacun est donc respecté. Les membres de l'équipe sont formés et peuvent donc réaliser des toilettes thérapeutiques et, si nécessaire, des soins prescrits sont dispensés par les infirmier-e-s.

Un planning établi préalablement propose des activités diverses, ludiques, stimulantes et agréables en toute sécurité. Le programme est adapté en fonction des aléas (météorologiques, ou autres).

	VENDREDI 03/04	SAMEDI 04/04	DIMANCHE 05/04	LUNDI 06/04	MARDI 07/04	MERCREDI 08/04	JEUDI 09/04	VENDREDI 10/04
8h00 - 10h00	Réveil et petit-déjeuner échelonnés							
10h00 - 12h00	Arrivée au Grand Balcon de Cabourg dans l'après-midi	Gymnastique santé - Ballon Rencontre	Messe OU Gymnastique mémoire	Atelier parcours moteur	Atelier du relevé de chaises	Marché de Cabourg	Atelier Cuisine OU Atelier Bien-être	Réunion de satisfaction & Semaine en photos
12h00 - 15h00		Déjeuner sur place et repos						
15h00 - 19h00	Installation dans les chambres Verre de bienvenue	Balade sur la promenade Marcel Proust Goûter au café sur la promenade	Le Petit train de Deauville RDV 16H (30 min de route) - Balade	Calvados Experience (30 min de route) / Rdv 16h	Atelier Floral 16h : Concert accordéonistes	Equithérapie à 15h30 (20 min de route)	Loto Apéritif dans ant 18h : Petit concert avec Michel	Départ à 14h et Retour à Domicile
19h00 - 20h30	Dîner							
21h00	Temps d'échange et de rencontre	Soirée Dessinez c'est gagné	Soirée Karaoké	Soirée Mimes	Soirée Cinéma	Soirée Questions pour un champion	Soirée Jeux de société	

Planning établi à titre indicatif, susceptible d'être modifié.

Les repas sont pris en commun, l'équipe s'attachant à garantir le respect des éventuelles précautions diététiques mais aussi la participation de chacun selon ses moyens et envies.

Durant tout le séjour les liens avec les proches sont entretenus quotidiennement par le biais de l'application Famileo.

L'équipe présente fait des points chaque jour permettant de réajuster son organisation en fonction des besoins.

Si des aidants sont présents, un programme spécifique peut leur être proposé leur permettant d'effectuer des activités ou des excursions sans leur proche. Pour ce qui concerne les gestes de la vie quotidienne, un relai est prévu par les membres de l'équipe afin de libérer du temps, et de l'énergie, mais aussi, de pouvoir expérimenter ce type de passage de relais.

### Le jour du retour :

Chaque participant est aidé dans la préparation des bagages, en fonction de ses besoins. Un temps est dédié à la conclusion permettant de recueillir les impressions de chacun sur l'ensemble du séjour et de se dire au revoir. Comme à l'aller, le trajet de retour prévoit un accompagnement jusqu'au domicile.

### Le suivi et l'évaluation :

Chaque jour, durant le séjour, l'équipe des accompagnants se réunit pour valider le planning en tenant compte des évènements de dernière minute, à cette occasion également, un point

est fait sur les participants permettant d'assurer une transmission homogène des informations à l'ensemble de l'équipe. Ces informations (hors informations médicales) sont retranscrites dans un rapport final qui sera transmis aux prescripteurs, ou aux proches en limitant aux personnes concernées.

Le dernier jour du séjour, une séance de débriefing est organisée avec l'ensemble des vacanciers, toutes les étapes et activités du séjour sont passées en revues afin de recueillir leurs impressions. Ceci donne lieu à la rédaction d'un rapport, document de travail de l'association lui permettant de préparer les séjours à venir.

Enfin, les jours suivants le retour, les proches, sont contactés pour échanger sur le déroulement du séjour et les conditions du retour. Ces échanges constituent les fondements de l'amélioration des pratiques.

## Chapitre 4 : Bilan et comptes de résultat

### Bilan financier

	Exercice clos le			Exercice clos le
	31/12/2019			31/12/2018
	(12 mois)			(12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Frais d'établissement	3 170 €	- €	3 170 €	3 170 €
Autres immobilisations corporelles	20 819 €	7 123 €	13 696 €	13 696 €
<b>Total I : Actif immobilisé</b>	<b>23 989 €</b>	<b>7 123 €</b>	<b>16 866 €</b>	<b>16 866 €</b>
Disponibilités	411 681 €	- €	411 681 €	313 452 €
<b>Total II : Actif circulant</b>	<b>411 681 €</b>	<b>- €</b>	<b>411 681 €</b>	<b>313 452 €</b>
<b>Total Général (I + II)</b>	<b>435 670 €</b>	<b>7 123 €</b>	<b>428 547 €</b>	<b>330 319 €</b>

	Net	Net
Report à nouveau	315 285 €	202 724 €
Excédent ou déficit de l'exercice	98 379 €	112 560 €
<b>Total I : Fonds propres</b>	<b>413 664 €</b>	<b>315 285 €</b>
Autres dettes	14 883 €	15 034 €
<b>Total II : Dettes</b>	<b>14 883 €</b>	<b>15 034 €</b>
<b>Total général (I + II)</b>	<b>428 547 €</b>	<b>330 319 €</b>

## Compte de résultat

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
	(12 mois)	(12 mois)
Ventes de prestations de service	357 845 €	351 241 €
Concours publics et subventions d'exploitation	- €	10 000 €
Total I : Produits d'exploitation	357 845 €	361 241 €
Autres achats et charges externes	28 598 €	99 675 €
Charges de séjours (hôtellerie, transports)	87 761 €	52 787 €
Salaires, traitements et charges sociales	145 423 €	96 868 €
Total II : Charges d'exploitation	261 782 €	249 330 €
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>96 063 €</b>	<b>111 910 €</b>
Produits financiers de participations	2 316 €	650 €
Total III : Produits financiers	2 316 €	650 €
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III)</b>	<b>2 316 €</b>	<b>650 €</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III)</b>	<b>98 379 €</b>	<b>112 560 €</b>
Total des produits (I + III)	360 161 €	361 891 €
Total des charges (II)	261 782 €	249 330 €
Solde créditeur : Excédent	98 379 €	112 560 €

L'association Int-Act a un résultat d'exercice excédentaire pour l'année 2019 de 98 379€. Ce résultat est positif depuis plusieurs années grâce aux séjours de vacances proposés aux porteurs de projets professionnels tels que l'ANGDM et la MSA. Un des objectifs de l'association est de créer un lieu de vacances dédié à ses séjours ; chaque année le résultat positif est mis en réserve afin d'obtenir le budget à la création de cette nouvelle structure.

## Chapitre 5 : Objectifs pour l'année 2020 et les années à venir

Les objectifs initiaux de l'association ayant trouvé un écho favorable dans la population générale comme chez les professionnels du médico-social, Int-Act souhaite s'engager dans une démarche de développement de ses activités, induisant un changement d'échelle. Ce tournant suppose une évolution en profondeur de ses méthodes de travail, permettant de garantir la constance de sa qualité de travail. Cette évolution permettra entre autres, de garantir des emplois stables aux salariés de l'association, et une augmentation de l'offre aux plus fragiles.

## 1. Objectifs relatifs au développement de l'association

L'année 2020 est une année de transition entre une situation antérieure où l'activité était relativement ponctuelle puisqu'elle suivait la périodicité des séjours, et la situation actuelle, où Int-Act fonctionne et s'organise tout au long de l'année grâce à l'augmentation de ses effectifs et aux missions qui leur ont été confiées.

Le plan de développement présenté ici, sera amélioré progressivement en fonction des travaux de groupe réalisés et organisés dès le premier trimestre (cf organisation interne).

### a. *Développer les partenariats*

Int-Act est une association, historiquement implantée à Paris. Son développement initial a été très lié à l'activité du service d'aide à la personne Point d'Orgue.

Ce support lui a permis de se faire connaître par deux portes d'entrées, auprès des réseaux dédiés aux personnes âgées parisiennes.

Cependant, après 10 ans d'existence, il semble nécessaire de faire le point sur l'image d'Int-Act et la connaissance que le secteur détient sur l'ensemble de ses activités. Pour cela, Int-Act va lancer en février une campagne d'envoi postal de son programme de l'année à un large panel d'intervenants parisiens. Par ailleurs, certains services ont été identifiés comme des pivots essentiels dans la diffusion de l'information : Maisons des aînés et des aidants, Plateformes de répit des aidants, Accueils de jour. Il apparaît donc essentiel de donner à ces partenaires des informations précises et concrètes sur les activités de l'association. Ainsi, des rencontres leurs seront proposées dès le premier trimestre 2020.

D'autre part, depuis 2019, Point d'Orgue a installé une antenne à Lyon. Pour le moment cette localisation n'a pas donné d'apport significatif dans l'activité d'Int-Act. Des actions ciblées devront donc être réalisées courant 2020 pour bénéficier de cette entrée sur le territoire lyonnais et ce d'autant plus que Lyon se positionne en acteur de premier plan dans l'aide aux aidants.

### b. *Améliorer les supports de communication*

Int-Act diffuse des informations via un site internet [www.int-act.fr](http://www.int-act.fr), or, celui-ci n'a pas été modifié depuis sa création en 2015. Il paraît nécessaire de le refonder tant dans sa forme que dans le fond afin d'en améliorer l'attractivité et de mieux répondre aux questions des particuliers comme des professionnels. L'objectif est de le réaliser dans le courant du deuxième semestre 2020. Int-Act a candidaté à la fondation Crédit Agricole afin de pouvoir bénéficier de l'aide d'experts de ce domaine.

Par ailleurs, les documents papier diffusés pour les séjours des particuliers : flyers, programme des séjours, contrat etc...seront réétudiés avec un graphiste afin de les rendre plus attractifs.

En 2019, une plaquette a été réalisée afin de présenter les propositions faites aux professionnels, mais ce support doit être refait pour gagner en clarté. Par ailleurs, compte tenu des présentations prévues auprès des institutions, un support de présentation visuelle, devra être réalisé début 2020.

Enfin, un résumé de ce rapport d'activité 2019 sera réalisé afin d'être diffusé aux partenaires et sur le site internet.

#### c. *Travailler sur la mesure de l'impact*

Pour accompagner ses projets d'évolution, Int-Act souhaite s'engager dans un travail de fond lui permettant de s'appuyer sur des évaluations et calculer l'impact de ses actions.

Actuellement, il apparaît que, si des évaluations sont effectuées, elles ne sont pas suffisamment exploitées.

Pour l'année 2020, les données habituellement recueillies seront consignées et analysées.

En particulier, pour les séjours aidants/aidés, l'ANGDM, prescripteur de ces séjours, a demandé à Int-Act de réaliser une mesure d'impact. Elle sera réalisée en 2021 sur la base des données recueillies en 2020. Avant cela, les membres de l'association doivent développer leurs compétences afin de réaliser cette étude de façon réaliste et pertinente, dans un souci de transparence et sans entraver le respect et la liberté de ses bénéficiaires.

#### d. *Envisager d'autres orientations*

Les membres de l'associations sont très investis et passionnés par les questions liées au vieillissement de la population. Ils souhaitent mettre leurs compétences et leur dynamisme au service de l'amélioration des services dédiés aux plus âgés et à leurs aidants en engageant l'association dans un développement de ses activités correspondant aux besoins de cette population.

Pour construire un plan à moyen ou long terme, Int-Act va dès l'année 2020, se concentrer sur cinq thèmes :

- Recueillir l'expression des besoins de ses bénéficiaires (séjours et ateliers prévention)
- Susciter et recueillir les besoins exprimés par les partenaires
- Réfléchir à la possibilité d'acquérir un lieu dédié à l'accueil du public
- Etudier les propositions innovantes en matière d'habitat
- Créer des offres spécifiques aux aidants salariés

e. *Evaluer les possibilités du mécénat*

Afin d'accompagner les ambitions de développement d'Int-Act sans se répercuter sur le coût de ses prestations, des recherches de mécénat vont être entreprises courant 2020. Un travail de préparation dans ce sens est déjà engagé : formation au mécénat, réalisation d'un dossier de partenariat à diffuser, recherche des contacts de fondations et des modalités exigées.

Ce travail se fait parallèlement au maintien d'une veille sur les communications d'appels à projet pouvant correspondre aux objectifs de l'association. En effet, pour ce qui concerne l'année 2020, il est important de veiller à maintenir les objectifs de l'association et non de « coller » aux directions des appels à projet.

## **2. Objectifs spécifiques relatifs à l'organisation interne de l'association**

a. *Organiser la nouvelle équipe*

Comme nous l'avons vu précédemment, la nouvelle structure de l'équipe impose une phase d'organisation. Il s'agira de faire le point sur les outils, les documents, les modes d'échange déjà mis en place, et ceux qui devront éventuellement être intégrés.

Cette étape est d'autant plus importante que les salariés ne partagent pas de lieu de travail quotidien. Il sera donc nécessaire d'assurer la coordination du travail et renforcer la structure de cette organisation. Pour cela, des regroupements seront prévus tout au long de l'année afin de garantir la cohérence et le suivi des actions dans un cadre conforme aux objectifs et à la philosophie de l'association.

b. *Pérenniser l'équipe*

Le caractère saisonnier de l'activité d'Int-Act rend la gestion des ressources humaines délicate, et ce, tant du point de vue de l'employeur, que des employés. Evidemment, la garantie du cadre éthique et des valeurs de l'association se trouve également fragilisée par cette précarité. Afin, de limiter cette fragilité, des mesures d'encadrement de l'équipe sont prises chaque année. Une pérennisation de l'équipe, permettrait de mieux travailler sur des objectifs à court, moyen et long terme au lieu de se focaliser sur l'accompagnement des nouveaux venus.

c. *Structurer et renforcer les échanges entre salariés*

Fin 2019, une rencontre a été organisée rassemblant 80% des salariés de l'année 2019. Ce regroupement a confirmé la motivation des personnes concernées et la richesse des échanges. Il paraît nécessaire de renouveler ces rencontres sur la base d'objectifs de travail.

Par ailleurs, compte tenu de l'accroissement des effectifs, ainsi que la dissémination géographique des salariés, il est impératif de construire un plan organisationnel. L'équipe d'encadrement va donc produire à la mi-février 2020 un schéma prévisionnel de ses réunions de travail qui tiendra compte des échéances importantes de l'année.

d. *Développer les formations*

Lors de la rencontre organisée en fin d'année 2019, les intervenants ont exposé quelques situations qui leur ont paru difficile à gérer. L'exposé de ces situations a permis d'analyser les difficultés, les réponses qui ont été choisies et d'autres possibilités qui auraient pu être envisagées.

Il est ainsi apparu nécessaire de proposer courant 2020, des sessions de formation aux gestes et postures, afin d'harmoniser les connaissances et d'améliorer les pratiques.

Compte tenu de l'éloignement géographique des intervenants, ces sessions de formation pourront être proposées en e-learning.

e. *Proposer une nouvelle grille de rémunération*

Jusqu'à présent, Int-Act avait fait le choix de proposer une grille de rémunération identique à tous les intervenants, et cela, quelles que soient les qualifications et expériences, dans un souci d'équité puisque les missions sont identiques.

Cependant, l'ensemble des salariés, remet en question cette égalité de traitement avec la notion de « référent du séjour ». En effet, ils estiment normal que ceux-ci bénéficient d'une gratification financière du fait d'une majoration de la charge de responsabilité ressentie.

L'association va donc, dès mars 2020 proposer une nouvelle grille des salaires correspondant à une fiche de mission spécifique « référent séjour ». Cette fiche de mission spécifique et la rémunération qui en découle seront éventuellement attribuées aux salariées sur un ou plusieurs séjours.

Cette nouveauté sera mise à l'ordre du jour de la première réunion d'équipe 2020.

### **3. Objectifs spécifiques relatifs aux séjours de vacances**

a. *Expérimenter un lieu fixe*

Le projet a déjà été exposé précédemment. Il s'agit donc en 2020, d'expérimenter la première phase du projet. Notamment, comment est perçue cette possibilité d'avoir le choix dans les dates et la durée.

Une évaluation spécifique sera réalisée sur ce sujet en fin d'année.

b. *Proposer d'autres formats pour les séjours*

Afin, d'augmenter l'attractivité des séjours, il paraît intéressant de diversifier l'offre des séjours. Deux voies sont envisagées en 2020 : les séjours à thème et les courts séjours.

Pour ce qui concerne les séjours à thèmes, Int-Act a choisi de limiter cette expérience aux séjours réalisés à Annecy. Six thèmes ont été sélectionnés et sont proposés aux vacanciers, lors de leur inscription. Les réponses données, permettront de confirmer ou pas la pertinence de ces propositions. Fin 2020, Int-Act pourra déterminer les activités qui ont été le plus plébiscitées et leurs effets ressentis.

Pour ce qui concerne les courts séjours, ils seront proposés aux partenaires rencontrés au cours de l'année, permettant ainsi, de faire des propositions rapides et d'intégrer le fond d'expérimentation de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) permettant de bénéficier d'une aide financière.

c. *Augmenter l'activité séjours de vacances*

En l'état actuel, augmenter l'activité de l'association passe par le fait d'augmenter les recettes des séjours afin d'amplifier l'assise financière d'Int-Act lui permettant de s'engager vers d'autres voies.

Il serait encourageant d'envisager une augmentation de 10 % des recettes, et/ou du nombre de vacanciers.

#### **4. Objectifs spécifiques relatifs aux activités de prévention**

a. *Renouveler les ateliers de prévention*

La conférence des financeurs de Paris a demandé à l'association Int-Act associée à la PFR Paris Centre de renouveler les ateliers proposés au centre Marie Kuntz. Une campagne de promotion sera entreprise dès le printemps 2020 pour les ateliers qui auront lieu à partir de septembre 2020. Les axes et modes de communication seront établis en partenariat avec la PFR Paris centre en février 2020. L'objectif sera d'augmenter le nombre de participants de 20% par rapport à l'année 2019.

b. *Concevoir des séjours sur le thème de la prévention*

Pour rester dans les limites de ses objectifs initiaux et en cohérence avec les compétences de ses intervenants, Int-Act a conçu fin 2019, trois projets de séjours de vacances dédiées aux seniors afin de leur apporter des informations en matière de prévention de la santé. Ces projets ont été soumis à la conférence des financeurs de Paris, à celle de Seine St Denis, et à de l'Aine. Elle a également été soumise à un appel à projet commun de la Caisse Nationale Vieillesse (CNAV) ile de France et de AG2R la Mondiale.

A l'heure où est écrit ce rapport, aucune décision des jurys n'est connue. Il sera intéressant d'analyser les réponses qu'elles soient positives ou négatives afin d'envisager ou pas de renouveler ce type de proposition.

## Chapitre 6 : Contexte et faits marquants

Compte tenu des objectifs ambitieux de l'association, une stratégie a été décidée permettant à la fois d'assurer les séjours habituels, mais permettant également de façonner son développement.

Début 2020, 11 séjours étaient donc confirmés. Au moins 5 autres dates étaient en attente de validation de financement (Conférence des financeurs, AG2R la Mondiale et la CNAV). Par ailleurs, Int-Act s'apprêtait à tenter l'expérience d'un lieu fixe au printemps et à l'automne et au moins deux « courts séjours ».

Fin janvier, le programme était établi comme le montre le flyer en annexe de ce document. Il prévoyait 270 jours de vacances pour 305 participants pour les 11 séjours confirmés.

Puis, la pandémie due au Covid 19, a obligé l'association à réviser sa stratégie.

Les séjours prévus, ont tous été annulés, sans aucune certitude de report possible d'ici la fin 2020 compte tenu de la fragilité des bénéficiaires mais aussi des incertitudes concernant les lieux de villégiature. Par conséquent, l'association adaptera son activité et déterminera un plan d'action révisable en fonction de l'actualité sanitaire.

A ce jour, la totalité des salariés en CDI a été mise en chômage partiel. Une reprise du travail pourrait être envisagée début mai afin de préparer l'avenir.

## Chapitre 7 : Conclusion

L'association Int-Act a donc confirmé tout au long de l'année 2019, son dynamisme et sa capacité à tenir ses objectifs auprès de son public habituel tout en développant de nouveaux partenariats. Elle confirme sa capacité à envisager une augmentation de ses activités, voire un changement d'échelle.

L'année 2020 se dessinait comme une année de transition décisive, et la mise en place concrète d'actions ambitieuses et utiles au plus grand nombre.

Malheureusement, la crise sanitaire impose un autre timing et de nombreuses incertitudes : comment les plus âgés et leurs proches envisageront des vacances en groupe ? quel sera l'impact de la crise économique ? comment les partenaires du médico-social se relèveront de cette crise ? quels seront les choix politiques ? et tant d'autres questions...

Int-Act souhaite contribuer à l'aide apportée aux plus âgés et à leurs aidants en France. L'association reste active et réfléchit aux possibilités envisageables raisonnablement ; elle a adopté un fonctionnement agile et dynamique qui lui permettra non seulement de réagir efficacement, mais aussi d'améliorer la condition des plus fragiles.